

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JANVIER 2020

Date de convocation et d'affichage : 17 janvier 2020

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 20 h 08.

Présents :

Mmes BAZIN-MALGRAS Valérie, BLUM Catherine, BOUCHOT Chantal, CODAZZI Colombe, DUCHENE Annie, BEURY Jeanne-Laure, FEVRE Dolly, FINET Odile, FRAENKEL Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, GRANDPIERRE Elisabeth, GREMILLET Annie, HELIOT-COURONNE Isabelle, KAWLACK Christelle, LE CORRE Marie, LEDOUBLE Catherine, LEMELLE Flavienne, LEYMBERGER Brigitte, MALARMEY Michelle, MARIE Sylvie, OUADAH Karima, PATELLI Lise, PAUTRAS Marie-Françoise, PHILIPPON Elisabeth, PORTIER-GUENIN Françoise, RABAT-ARTAUX Nadia, ROTH Michèle, ROUSSELOT Nicole, ROUVRE Annie, SAUBLET SAINT-MARS Véronique, SEBBARI Samira, THOMAS Christine, URBAIN Sandrine, ZAJAC Anna

MM. ABEL Jean-Pierre, ARBONA Philippe, ARNAUD Jean-Jacques, BACHMANN Jean-Marie, BALLAND Alain, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BEAUSSIER Jean-Marie, BERTHOLLE Jean-Paul, BILLET André, BLANCHARD Dominique, BLASCO Thierry, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRANLE Christian, BRET Marc, CHAMPAGNE Anicet, CHAPLOT Roland, CHEVALIER Bertrand, COTEL Philippe, COURTOIS Jean-Christophe, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHAUT Francis, DELAITRE Guy, DENIS Valéry, DEON Philippe, DRAGON Jean-Luc, FARINE Bruno, GACHOWSKI Jacques, GAILLARD Paul, GARNERIN David, GAURIER Claude, GATOUILLET Marcel, GERARD Fabien, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GONCALVES José, HONORE Nicolas, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, KISSERLI Jean-Marie, LANDREAT Pascal, LECLERC Jean-Claude, LEIX Jean-François, LEPRINCE Didier, MANDELLI François, MARTINOT Bruno, MEIRHAEGHE Jean-François, MENUET Gérard, MOCQUERY Philippe, MOCQUERY Régis, MONTAGNE Jean-Jacques, MOUILLEFARINE Jean-Claude, MOSER Alain, PEUCHERET Alain, RAGUIN Jacky, REHN Yves, RESLINSKI Jean-François, RICHARD Olivier, RIGAUD Jacques, ROBLET Bernard, RUDENT Michel, SAINTON Michel, SAUNOIS Serge, SAUVAGE Philippe, SEBEYRAN Marc, SPILMANN Marcel, SUBTIL Bruno, TRIBOT Philippe, TRUELLE Hubert, VAN de ROSTYNE Alain, VIART Jean-Michel, ZWALD Jérémy

Représentés : COLFORT Jacqueline par NICOLLE François, PARIGAUX Jean-Louis par SBROVAZZO Valérie, POTTIER Denis par FEVRE Elisabeth

Sont excusés et ont donné pouvoir : ROTA Colette à ABEL Jean-Pierre, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, BLANCHON David à ZAJAC Anna, PETIT Sandrine à MALARMEY Michelle, BETTINGER Sylvianne à GIRARDIN Olivier, CASTEX Jean-Marie à MARIE Sylvie, BAILLY Jean-Marie à GAILLARD Paul, SERRA Frédéric à BAUDOUX Bruno, FAURE Gilbert à MEIRHAEGHE Jean-François

Absents et excusés : MOCQUERY Bernard, GRIENENBERGER Daniel, AMILHAU Marie-Pierre, VETTER Claude, VOLHUER Michel, DESROUSSEAU Pascal, ROBERT Isabelle, FRAPIN David, ROYERE Raynald, SCHMITT Philippe, LEROY Marie-Thérèse, JOLLIOT Marie-France, DUQUESNOY Olivier, HANDEL William, RICHARD Sophie, SIMON Véronique

Sont présents mais ne participent pas au vote : BALLAND Alain, DENIS Valéry, PHILIPPON Elisabeth, RAGUIN Jacky, RICHARD Olivier, RIGAUD Jacques, BRANLE Christian, SAUBLET SAINT-MARS Véronique, BRET Marc, LEPRINCE Didier, BILLET André, BLUM Catherine

Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance Stéphanie FRAENKEL.

DELIBERATION N°10	Sollicitation d'une subvention pour l'acquisition de réserves foncières auprès du Département de l'Aube
RAPPORTEUR	Bertrand CHEVALIER

Nombre de membres : 136		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
111	108	108			12

Le présent rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JANVIER 2020**SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION POUR
L'ACQUISITION DE RESERVES FONCIERES AUPRES DU DEPARTEMENT DE L'AUBE****Exposé :**

Le Département de l'Aube dispose d'importantes réserves foncières en terres agricoles sur son territoire. Depuis la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe, le Département n'est plus compétent pour porter de nouvelles opérations d'aménagement de zones d'activités.

Dans ce contexte, il souhaite céder des réserves foncières constituées dans le temps, aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) ayant reçu cette compétence. Il a ainsi proposé à Troyes Champagne Métropole de se porter acquéreur de 56 ha 38 a 91 ca, classés en zone agricole sur les communes de Bouranton, Creney-près-Troyes, Saint-Germain, Saint-Pouange et Souigny.

Ces terrains pourraient être cédés ultérieurement au gré des besoins.

Ces parcelles seraient cédées, selon leur qualité agronomique et leur localisation, à un prix compris entre 1,17 € et 1,30 € le m², conformément à l'évaluation transmise par France Domaine, soit au total pour un prix de 730 000 €.

Toutefois, le Département se propose, par délibération distincte, d'attribuer à Troyes Champagne Métropole une subvention à hauteur de 50 % du montant de la transaction (valeur des terrains, droits d'enregistrement et frais notariés compris), au titre de son plan de soutien aux territoires en faveur des projets structurants.

C'est dans cette perspective que Troyes Champagne Métropole, sollicite l'attribution d'une subvention s'élevant à 50 % de 730 000 €, à laquelle s'ajouteront 50 % du montant correspondant aux divers droits d'enregistrement et frais notariés.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à solliciter la subvention correspondant à 50 % du prix d'acquisition des parcelles ci-dessus désignées auprès du Département de l'Aube, soit 365 000 € et de 50 % des frais y étant attachés (droits d'enregistrement et frais notariés).**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote